

INSERM : Le SNPTES rappelle ses revendications lors d'une réunion avec la Direction des ressources humaines

*Laurent Diez, Secrétaire général
Florence Bayeux, secrétaire nationale*

Lors de cette première réunion avec Claire Giry, nouvelle directrice générale adjointe de l'Inserm, Le SNPTES a tenu à rappeler qu'il est partisan d'un dialogue social constructif et respectueux en ne pratiquant pas une opposition systématique stérile au final pour l'ensemble des personnels. C'est ainsi que sur les trois sujets suivants qui attirent particulièrement l'attention de nos représentants, le SNPTES demande à la Direction des ressources humaines (DRH) des discussions approfondies sur :

Le Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR)

- Pour les chercheurs: les conditions de recrutement doivent permettre d'embaucher les jeunes chercheurs au plus proche de leur thèse. En ce qui concerne les titulaires actuels chargés de recherche, notamment ceux qui ont un retard de carrière très important, le SNPTES demande qu'une attention particulière leur soit portée pour dynamiser leur fin de carrière.
- Pour les ITA: le SNPTES demande, comme cela existe dès cette année chez les ITRF, une augmentation des possibilités de promotions dans les corps de catégorie B et A pour les listes d'aptitudes.

Le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

- Le SNPTES demande l'ouverture immédiate d'une négociation relative à la revalorisation de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) des ITA. Le SNPTES rappelle que l'INSERM verse à ses agents des montants plus faibles que les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le SNPTES demande un plan pluriannuel permettant la mise à niveau des régimes indemnitaires vers les montants les plus favorables du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Cette différence de rémunération est source de souffrance pour les ITA. Le SNPTES dénonce cette inégalité inacceptable. À terme, le SNPTES demande pour l'ensemble des personnels d'enseignement supérieur et de recherche un alignement sur les montants les plus favorables de la fonction publique de l'État.

Conditions de travail

- Les risques psychosociaux existent aussi malheureusement à l'INSERM. Le SNPTES est de plus en plus sollicité sur les cas de souffrance et de mal-être au travail de nos collègues. Les représentants syndicaux du SNPTES ont démarré une étude de ce problème dans leurs délégations régionales respectives. Le SNPTES sera force de propositions afin d'améliorer la situation.

Choisy-le-Roi, le 26 février 2018